

DÉPARTEMENT

Haute-Vienne

EPCI :

ARRONDISSEMENT

Limoges

Communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus

Élection des membres du bureau (Président, des vice-présidents et autres membres)

Effectif du conseil communautaire

35

PROCÈS-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice

35

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un du mois d'avril

à dix-huit heures trente minutes, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

Conseillers communautaires		Présent	Absent	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
Bussière-Galant				
DEXET	Emmanuel	X		
RICHIGNAC	Guillaume	X		
JACQUEMENT	Eliane	X		
Châlus				
BRÉZAUDY	Alain	X		
MAYOUSSE	Martine	X		
BROUSSE	Hervé	X		
CATTOOR	Elodie	X		
Dournazac				
BONNAT	Christian	X		
ROULAUD	Eric	X		
Flavignac				
GATARD	Ludovic	X		
LAMARGOT	Sandrine	X		
Janailhac				
DEVARISSIAS	Philippe	X		
TESSIER	Anthony	X		
Lavignac				
CHAMINADE	Gérard	X		
Les Cars				
BELAIR	Florence	X		
DUFOURNEAU	Gaël	X		
Meilhac				
BRUNEAU	Karine	X		
CHAREIX	Guillaume	X		
Nexon				
LATOUR	Nicolas	X		
MASSY	Valérie	X		
MOURNETAS	Yannick	X		
LAPLAUD	Catherine		X	M. MOURNETAS Yannick
DÉTRÉ	Adrien	X		
CARPE	Jean-Christophe	X		
Pageas				
LACOTE	Bernadette	X		
FAURE	Eric	X		
Rilhac-Lastours				
BARRY	Jacques	X		
Saint Hilaire Les Places				
BRUZAT	Pauline	X		
DOGNON	Jean-Bernard	X		
St Jean Ligoure				
MARCELLAUD	Didier	X		
DE JESUS	Nicolas	X		
St Maurice les Brosses				
DARGENTOLLE	Georges	X		

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20260421-PVELECTION2026-AR
Date de réception préfecture : 22/04/2026

JEANJON	Christine	X		
St Priest Ligoure				
DELOMENIE	Bernard	X		
EVRARD	Julien	X		

Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes disposant d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si le délégué titulaire de leur commune est absent et s'il n'a pas donné pouvoir à un autre conseiller titulaire.

Lavignac				
LACOURARIE	Bernadette	X		
Rilhac-Lastours				
REBEIX	Catherine	X		

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Emmanuel DEXET, président sortant de l'EPCI, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur EVRARD Julien a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Monsieur CHANINADE Gérard reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

2. ÉLECTION DU PRESIDENT

2.1. Présidence de l'assemblée

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 34 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le doyen d'âge rappelle également que, conformément à la jurisprudence du Conseil d'État ¹, aucun texte ni principe n'impose à un élu de faire acte de candidature pour être élu président. Des suffrages peuvent ainsi, à chacun des tours, valablement se porter sur tout membre du conseil communautaire.

2.2. Constitution du bureau :

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins :

Monsieur Nicolas LATOUR
 Monsieur Guillaume CHAREIX

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Accusé de réception en préfecture
 087-200070506-20260421-PVELECTION2026-AR
 Date de réception préfecture : 22/04/2026

¹CE, 18 novembre 2024, n° 494128)

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0 Zéro
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 Zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35 Trente-cinq
- f. Majorité absolue ² 18 Dix-huit

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur BREAUDY Alain	18	Dix-huit
Monsieur DEXET Emmanuel	17	Dix-sept
.....
.....

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin ³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du président

Monsieur BREAUDY Alain a été proclamé président et a été immédiatement installé.

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3. ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS

Sous la présidence de Monsieur BREAUDY Alain élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 10 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 8 le nombre des vice-présidents du conseil.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1 Un
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 Zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 34 Trente-quatre
- f. Majorité absolue ⁴ 18 Dix-huit

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur <u>DEXET Emmanuel</u>	<u>21</u>	<u>vingt-et-un</u>
Madame <u>NASSY Valérie</u>	<u>13</u>	<u>Treize</u>
.....
.....

~~**3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁵**~~

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

~~**3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶**~~

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)..... _____

⁵ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Monsieur DEXET Emmanuel a été proclamé(e) premier vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.2. Élection du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0 zéro
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35 Trente-cinq
- f. Majorité absolue ⁴ 18 Dix-huit

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur <u>CHAINADE Gérard</u>	18	Dix-huit
Monsieur <u>DILONIE Bernard</u>	17	Dix-sept
.....
.....

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

⁷ Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁸ Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Monsieur CHANINADE Gérard a été proclamé(e) deuxième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.3. Election du troisième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 Zéro
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2 Deux
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 Zéro
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 33 Trente-trois
f. Majorité absolue 4 17 Dix-sept

Table with 3 columns: INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En chiffres), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En toutes lettres). Candidates: Monsieur DEVARISSIAS Philippe (17, Dix-sept), Monsieur GATARD Ludovic (16, Seize).

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 9

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
e. Majorité absolue 4

Table with 3 columns: INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En chiffres), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En toutes lettres). This table is crossed out with a diagonal line.

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin 10

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

Table with 3 columns: INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En chiffres), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En toutes lettres). This table is crossed out with a diagonal line.

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Monsieur DEVARISSIAS Philippe a été proclamé(e) troisième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

9 Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

10 Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20260421-PVELECTION2026-AR
Date de réception préfecture : 22/04/2026

3.4. Élection du quatrième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 00 zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 00 zéro
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 00 zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35 Trente-cinq
- f. Majorité absolue ⁴ 18 Dix-huit

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme BLAIR Florence	15	Quinze
Monsieur D'ARGENTOLLE Georges	20	Vingt
.....
.....

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹²

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Monsieur D'ARGENTOLLE Georges a été proclamé(e) quatrième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.5. Élection du cinquième vice-président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 15 Quinze
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1 Un
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 19 Dix-neuf
- f. Majorité absolue ⁴ 10 Dix

¹¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur CARPE Jean-Christophe	19	Dix-neuf
.....
.....
.....

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Monsieur CARPE Jean-Christophe a été proclamé(e) cinquième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.6. Élection du sixième vice-président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 7 Sept
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2 Deux
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 26 Vingt-six
- f. Majorité absolue ⁴ 14 Quatorze

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur BARRY Jacques	26	Vingt-six
.....
.....
.....

¹³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.6.4. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

Monsieur BARRY Jacques a été proclamé(e) sixième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.7. Élection du septième vice-président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 5 Cinq
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 30 Trente
- f. Majorité absolue ⁴ 16 Seize

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur <u>DELORENIE Bernard</u>	17	Dix-sept
Monsieur <u>FAURE Eric</u>	13	Treize
.....
.....

3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

¹⁵ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁶ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹⁷ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.7.4. Proclamation de l'élection du septième vice-président

Monsieur DELORENIE Bernard a été proclamé(e) septième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.8. Élection du huitième vice-président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4 Quatre
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 Zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 31 Trente-et-un
- f. Majorité absolue ⁴ 16 Seize

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur <u>DOGNON Jean-Bernard</u>	<u>16</u>	<u>Seize</u>
Monsieur <u>ROULAUD Eric</u>	<u>15</u>	<u>Quinze</u>
.....
.....

3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

¹⁸ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹⁹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

Accusé de réception en préfecture 087-200070506-20260421-PVELECTION2026-AR Date de réception préfecture : 22/04/2026
--

3.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁰

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.8.4. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

Monsieur DOGNON Jean Bernard a été proclamé(e) huitième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.9. Élection du neuvième vice-président

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²²

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

²⁰ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

²¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20260421-PVELECTION2026-AR
Date de réception préfecture : 22/04/2026

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.9.4. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M a été proclamé(e) neuvième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.10. Élection du dixième vice-président

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.10.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

²³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Accusé de réception en préfecture 087-200070506-20260421-PVELECTION2026-AR Date de réception préfecture : 22/04/2026
--

3.10.4. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

M a été proclamé(e) dixième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

En cas d'élection d'autres membres du bureau, le scrutin étant le même (uninominal à 3 tours) merci de suivre le même modèle que pour l'élection des présidents et vice-présidents et de compléter le procès-verbal en conséquence.

3.11. Élection du membre du bureau n°1

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0..... zéro
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35..... Trente-cinq
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 8..... Huit
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2..... Deux
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 25..... Vingt-cinq
f. Majorité absolue 4..... 13..... Treize

Table with 3 columns: INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En chiffres), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En toutes lettres). Row 1: Monsieur ROLLAUD Eric, 25, Vingt-cinq.

3.11.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 25

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
f. Majorité absolue 4.....

Table with 3 columns: INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En chiffres), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En toutes lettres). This table is crossed out with a diagonal line.

3.11.3. Résultats du troisième tour de scrutin 26

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

Table with 3 columns: INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En chiffres), NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En toutes lettres). This table is crossed out with a diagonal line.

3.11.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°1

Monsieur ROLLAUD Eric

a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

25 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

26 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.12. Élection du membre du bureau n°2

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 12 Douze
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 Zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 23 Vingt-trois
- f. Majorité absolue ⁴ 12 Douze

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Madame LANARGOT Sandrine	23	Vingt-trois
.....
.....
.....

3.12.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.12.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.12.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°2

Madame LANARGOT Sandrine a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.13. Élection du membre du bureau n°3

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

²⁷ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁸ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20260421-PVELECTION2026-AR
Date de réception préfecture : 22/04/2026

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 8 Huit
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0 Zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 27 Vingt-sept
- f. Majorité absolue ⁴ 14 Quatorze

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Madame BELAIR Florence	27	Vingt-sept
.....
.....
.....

3.13.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.13.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³⁰

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.13.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°3

Madame BELAIR Florence a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.14. Élection du membre du bureau n°4

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 3 Trois
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0 Zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 32 Trente-deux
- f. Majorité absolue ⁴ 17 Dix-sept

²⁹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁰ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur CHAREIX Guillaume	32	Trente deux
.....
.....
.....

3.14.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.14.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³²

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.14.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°4

Monsieur CHAREIX Guillaume a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.15. Élection du membre du bureau n°5

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0 Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35 Trente-cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 12 Douze
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1 Un
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 22 Vingt-deux
- f. Majorité absolue ⁴..... 12 Douze

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur FAURE Eric	22	Vingt-deux
.....
.....
.....

³¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.15.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.15.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.15.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°5

Monsieur FAURE Eric a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

3.16. Élection du membre du bureau n°6

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.16.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0..... Zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 35..... Trente - cinq
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 5..... Cinq
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0..... Zéro
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 30..... Trente
- f. Majorité absolue ⁴..... 16..... Seize

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur MARCELLAUD Didier.....	30.....	Trente.....
.....
.....
.....

~~**3.16.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³⁵**~~

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

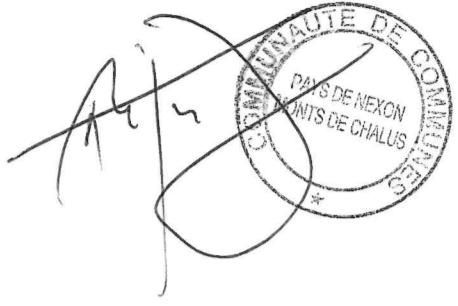
³³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

³⁵ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20260421-PVELECTION2026-AR
Date de réception préfecture : 22/04/2026

Le président (ou son remplaçant),



Le conseiller communautaire le plus âgé,

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style.

Le secrétaire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops.

Les assesseurs,

Two handwritten signatures in black ink, one above the other, both written in a cursive style.

